

Vos questions / nos réponses

Interdiction de jeux et Parions sport point de vente

Par [Palombisama](#) Postée le 13/01/2026 13:12

Bonjour J'ai 34 ans et je me suis fait interdire de jeux en 2021 pour 3 ans auprès du ministère de l'intérieur et ensuite une nouvelle fois pour 3 ans en 2024. Cela a au départ changer ma vie, impossible de pouvoir jouer, je respirais enfin. Jusqu'à l'arrivée de Parions sport Point de vente, où il m'est possible de jouer aux paris sportifs pour un montant quasi illimité (il suffit de multiplier les prises de jeux). J'habite Paris et il y a des tabacs dans lesquels je peux jouer partout et à toute heure. Depuis je suis entrain de tout perdre je n'arrive pas à contrôler mon addiction malgré mon interdiction volontaire de jeu active. J'ai des idées noires et je vois un psychiatre mais cela ne suffit pas, je suis dans une spirale infernale. Comment est-ce possible que je puisse jouer dans ces points de ventes? Je me sens complètement démunie

Mise en ligne le 21/01/2026

Bonjour,

Nous comprenons votre détresse. L'addiction aux jeux est un mécanisme très puissant, que l'interdiction volontaire seule ne peut enrayer. Vous avez bien fait de vous rapprocher de notre équipe.

L'interdiction volontaire de jeu est une sorte de barrière, un outil dans l'arrêt du jeu, mais elle ne permet pas de se *rétablissement* d'une addiction. Comment vous l'avez vu, elle ne protège pas de tous les contextes de jeu. Les jeux d'argent sont en plein essor, et peinent encore à être régulés.

En théorie, il serait possible de signifier aux responsables des points de vente que vous êtes sous interdiction de jeu. Ces points de vente sont délégués par les opérateurs de jeux, ils sont donc tenus d'appliquer la politique publique en matière de jeux d'argent et de hasard qui vise à "Prévenir le jeu excessif ou pathologique". Néanmoins, en pratique, nous sommes conscients que ce n'est pas une démarche facile à entreprendre, et que les mécanismes-mêmes de l'addiction peuvent rendre impossible une telle démarche.

Vous avez également un suivi avec un psychiatre, ce qui est très positif. Nous ne savons pas si c'est en lien avec votre addiction, ou par rapport à une particularité psychiatrique. Vos idées suicidaires ne sont pas anodines. Peut-être pourriez-vous compléter votre suivi par une prise en charge psychothérapeutique. Un espace de thérapie pourrait vous permettre de modifier vos habitudes avec le jeu, notamment en identifiant ce qui vous met en difficulté et ce qui pourrait vous aider à ne pas jouer.

Nous ajoutons en bas de page les coordonnées de centres d'addictologie. Ces centres sont financés par la Sécurité Sociale, donc les accompagnements qu'ils proposent sont gratuits. N'hésitez pas à prendre contact avec ces centres, en particulier les centres Imagine qui disposent d'un binôme bien formé à l'accompagnement des joueurs.

Nous ajoutons également le site internet de SOS Joueurs qui proposent quelques outils complémentaires, le site des Joueurs Anonymes qui organisent des groupes de parole, ainsi que le site du réseau PRéSAJ, qui recense quelques conseils supplémentaires.

Si vous souhaitez échanger davantage autour de vos difficultés et de ce que vous traversez, n'hésitez surtout pas à recontacter notre équipe. Notre ligne d'écoute est ouverte tous les jours sans exception: par téléphone entre 8h et 2h (au 09 74 75 13 13, appel anonyme et non surtaxé).

Nous vous envoyons tous nos encouragements.

Bien cordialement.

Pour obtenir plus d'informations, n'hésitez pas à prendre contact avec les

En savoir plus :

- [SOS Joueurs](#)
- [Joueurs Anonymes](#)

Autres liens :

- [PRéSAJ](#)